



Droit Au Vélo (ADAV)
Antenne locale d'Arras
Maison des sociétés
16 rue Aristide Briand
62000 ARRAS



CONTACT PRESSE : 06 68 93 93 92 (O. JANDOT, Correspondant local)

RENSEIGNEMENTS POUR LE PUBLIC :

Tél : 03 20 86 17 25 (Siège de l'association)
Mail : arras@droitauvelo.org
Site internet : <http://www.droitauvelo.org/arras>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEUXIÈME ÉDITION DE LA BROC À VÉLO

Samedi 29 mai — 9h-17h — Place du théâtre, ARRAS

L'année dernière, l'association "Droit Au Vélo" (ADAV) a organisé pour la première fois une « Broc à vélo » à Arras. Cette « Broc à vélo » — contraction de brocante à vélo — a permis à 67 arrageois d'acquérir un vélo à petit prix. Par cette action, l'ADAV souhaite favoriser l'accès de tous au vélo afin de promouvoir l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens. Cette opération a été appréciée par le public et par la presse qui s'est largement fait écho du succès de cette première. En conséquence, l'opération est renouvelée cette année. Elle aura lieu le samedi 29 mai prochain de 9h à 17h place du théâtre.

Les vélos vendus lors de la Broc ont trois origines :

- ① **Vélos déposés par des particuliers** : vous avez un vélo qui ne sert pas qui traîne dans votre grenier ou votre garage : il peut faire le bonheur de quelqu'un, venez le vendre ! Attention, seuls les vélos en état de rouler en sécurité (pneus gonflés, freins en état de marche) sont acceptés.
- ② **Vélos proposés par des brocanteurs spécialisés** : et oui, ça existe ! Et il ya même un brocanteur qui va venir spécialement de Hollande pour la Broc à vélo !
- ③ **Vélos issus d'un partenariat avec le SMAV** : le SMAV est l'organisme qui gère une grande partie des déchetteries de l'Artois. Des vélos récupérés par le SMAV dans les bennes de ferrailles ont été triés, nettoyés et réparés par des bénévoles de l'ADAV. Ils sont en parfait état de rouler. Ils seront proposés à la vente à tout petit prix (à partir de 15-20 €). Le bénéfice de la vente de ces vélos sera versé à une association finançant la mise en place d'un atelier de réparation des vélos au Burkina-Faso

(Voir : <http://www.fondation-servir.org/nos-actions/projets-financer/creation-dun-atelier-de-reparation-de-velos-6/>).

Les personnes qui souhaitent **vendre un vélo** peuvent le déposer le matin à partir de 9 heures. Elles rempliront un certain nombre de formulaires et payeront 4 euros de frais

d'inscription. Sur le vélo sera collée une étiquette sur laquelle vont figurer un numéro d'enregistrement et le prix demandé par le vendeur. Le vélo sera déposé dans un enclos sécurisé pour être proposé à la vente. Nous nous occupons de la vente. À partir de 16h30, le vendeur revient. Deux solutions : soit le vélo est vendu, et il récupère l'argent de la vente. Soit il n'est pas vendu, et il récupère le vélo. Tous les renseignements et les formulaires nécessaires sont sur notre site (<http://www.droitauvelo.org/arras>).

Le 29 mai, "Droit Au Vélo" proposera également sur la place du théâtre :

- Un **stand d'information sur la pratique du vélo** en ville avec une exposition intitulée « Simplifiez-vous la ville ! »
- Un **stand de conseils en réparation**, pour vous aider à améliorer votre monture et vous permettre de vous déplacer de façon confortable et en toute sécurité.
- Il sera également possible de **faire graver son vélo contre le vol** : le marquage ne remplace pas un bon antivol en U, mais il a une forte valeur dissuasive. En France, plus de 400 000 vélos sont volés par an, soit 1/6 des ventes ! Chaque année, plus de 100 000 vélos retrouvés abandonnés ne peuvent être restitués, faute d'identification. Le vol décourage une partie des cyclistes : près de 1/4 renonce à racheter un vélo. Plus d'informations sur le site : <http://www.bicycode.org/>

Le samedi suivant la Broc à vélo (29 mai), c'est la Fête (nationale) du vélo (5 juin). Nous vous recontacterons donc à ce moment-là.